

Bulletin Municipal

● Juillet 2025 ●
#58



Édito



Alors que notre mandat s'achève, l'heure est au bilan de ces années riches en projets et en réussites. Depuis 2020, nous avons agi avec détermination pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de notre commune.

Des réalisations concrètes au service de tous : Maisons des Associations, mairie,...

Tout au long du mandat, d'importants travaux ont permis de moderniser les infrastructures : rénovation des bâtiments communaux. Les espaces publics, comme la place de Gaulle, le parking de l'école de voile, ont été embellis. La voirie a aussi été entretenue et sécurisée pour des déplacements plus sûrs et plus agréables.

Une commune plus verte et durable.

La transition écologique a guidé notre action : mobilités douces, bornes électriques, rénovation énergétique, sensibilisation et protection du littoral. Ces engagements continueront de guider nos projets futurs.

Culture et vie associative.

Nous avons soutenu la culture locale avec de nombreux événements et renforcé l'accompagnement du tissu associatif, pilier de notre lien social. Votre engagement, bénévoles et responsables, est précieux et exemplaire.

Économie locale.

L'arrivée de nouveaux commerçants dans notre commune constitue un levier important pour la dynamisation de l'économie locale. Elle crée une nouvelle attractivité, répond à des besoins de proximité, et contribue à renforcer le tissu économique local.

Solidarité et accompagnement social : Écoute et Compagnie, ...

Parce qu'une commune se doit d'être attentive à chacun, des actions concrètes ont été mises en place pour favoriser l'accès aux services, accompagner les plus fragiles et renforcer les solidarités, notamment par le biais de dispositifs de proximité.

Police municipale.

Pour renforcer sécurité, tranquillité et proximité, Agon-Coutainville et Blainville-sur-Mer ont créé une police municipale intercommunale, adaptée à nos besoins locaux.

Un immense merci.

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur implication, leur écoute et leur énergie, ont contribué à la réussite de ces projets. Nous remercions également les agents municipaux pour leur professionnalisme et leur engagement quotidien.

Fiers du chemin parcouru ensemble, nous restons pleinement mobilisés pour continuer à construire, avec vous, une commune encore plus solidaire, durable et attractive.

Christian Dutertre - Maire d'Agon-Coutainville

Sommaire

Les rendez-vous culturels.....	4
Histoire de la commune.....	6
Littoral.....	12
Transition écologique.....	14
Les déchets.....	16
Urbanisme - Travaux.....	19
Vie quotidienne.....	22
Affaires sociales.....	28
Économie locale.....	30
Le budget communal.....	32
Vie associative.....	33
La parole des élus.....	34

Les rendez-vous culturels



La commune d'Agon-Coutainville vous propose une immersion dans l'univers des Métiers de la Mer tels qu'ils étaient exercés entre les années 1960 et 1990 : ostréiculture, mytiliculture, pêche artisanale, sauvetage en mer...

Grâce aux témoignages et photos de six familles locales, découvrez les gestes d'autrefois. Ces images racontent le travail quotidien en mer, les gestes précis transmis de génération en génération, mais aussi la vie autour de ces métiers : les liens humains, les efforts collectifs et l'attachement à un territoire.

Exposition : «l'Essay à la mare»

« l'Essay à la mare », Alain Briant, artiste à multiples facettes, expose dans un lieu magique, à la mare de l'Essay. Son art, cherche toujours l'émotion juste, le détail qui échappe, la beauté simple des choses que l'on croit connaître. Il nous offre une balade poétique, une invitation à ralentir, à voir autrement. À écouter le silence, les reflets, les souvenirs.



Carton plein le 18 et 19 avril pour le concert de MIOSSIEC

Double concert qui a été un véritable succès. Les spectateurs ont eu la chance de vivre des moments intenses, rares, sincères, bouleversants ... Un concert complet, généreux, à l'image de l'artiste. Un grand bonhomme, oui, avec du vécu, du talent, et une humanité immense. Merci d'avoir partagé ça avec nous, ici, à Agon-Coutainville.



Nature en Fête

En mai, Agon-Coutainville a donné rendez-vous pour une nouvelle édition de Nature en Fête, un événement convivial placé sous le signe de la découverte, de la sensibilisation de l'environnement à travers des animations accessibles à tous.

C'est aussi un moment d'échange entre habitants, associations, professionnels ...

« **Mémoire des forêts** », Mathilde Wolf nous sensibilise à travers la pratique aux enjeux environnementaux.

« **Observations des oiseaux** » avec le groupe Ornithologie Normand de Saint-Lô. Deux sorties organisées à la Pointe d'Agon pour apprendre à reconnaître les oiseaux, leur chant, leur mode de vie, ...



Sophrologie



Herbier Terre et Mer

« **Sophrologie** », Sandrine Dupont a animé un atelier de sophrologie à la mare de la commune.

« **Troc du jardinier** », à l'entrée du marché, l'association Réseaux d'Échanges Réciproques et Savoirs a proposé un moment d'échange autour du jardinage.

« **Herbier Terre et Mer** », découverte de la flore et la faune à la pointe d'Agon avec l'association l'APP2r.

Concert Nicolas Peyrac : Pensez à réserver !



Raconter, et dire pourquoi telle chanson a vu le jour ... Et aussi se permettre de changer de chanson selon l'humeur du jour parce que ce concert s'intitule « les Acoustiques improvisées » et que ce n'est pas un hasard !

Espace Culturel Daniel Rouland, 26 octobre 2025 à 17h

Réservations sur agoncoutainville.fr

Lancement de la période estivale

Les rendez-vous à ne pas manquer



Stéphane



Tom Frager

13 juillet - 20h30 | Place du 28 juillet



Genezio



Yorssy

14 août - 21h | Hippodrome

Préparez-vous à vivre un été de folie !

13 juillet : Concert exceptionnel avec Tom Frager et Stéphane. Stéphane est une amoureuxse de l'amour, n'aime rien de plus que de raconter des histoires, qui lui ont inspiré 13 titres. Tom Frager, un artiste à la carrière internationale, chanteur, surfeur et militant, Tom s'est fait un nom avec son titre «Lady Melody» sorti en 2009.

14 août : Concert de Yorssy et Genezio

Genezio est une véritable pépite de la musique urbaine. Yorssy : En 2024, il participe à la saison 3 de Nouvelle École sur Netflix. Ce tremplin lui permet de se faire connaître d'un large public et de marquer l'industrie.

Histoire de la commune

1925 - 2025 : LES 100 ANS DU GOLF DE COUTAINVILLE

L'histoire du Golf de Coutainville

La pratique du golf à Coutainville prend ses origines en 1919. Alors que le Tennis Club de Coutainville (TCC) connaît ses premières années d'activité, les estivants fréquentant la station, anglais notamment, expriment leur envie de se livrer à leur sport favori. C'est ainsi que les dirigeants du TCC décident de créer une section « jeu de GOLF ». Quelques passionnés installent alors trois trous éphémères, balisés par de simples drapeaux.

Devant le succès que suscite ce jeu, il est décidé en 1921 de le développer, la Mairie accorde à cette fin une concession de terrains communaux d'une superficie suffisante pour y créer un parcours de 9 trous.

Richard WASE, Officier de l'Armée Britannique en vacances et joueur expérimenté, apportera son concours pour définir le « routing » (tracé de jeu), s'appuyant sur les reliefs naturels, points d'eau et chenaux d'eau existants.

Le 22 août 1922, le premier parcours de golf de COUTAINVILLE est inauguré.



Joueurs et joueuses devant le manoir



1919 - La havre du marais de Blainville parfois asséché offre un terrain propice au jeu de golf

Le 31 août 1925, l'Association du GOLF CLUB de COUTAINVILLE est officiellement fondée et inscrite avec ses propres statuts au Journal Officiel.

L'histoire se poursuit en 1929 avec l'envie de s'agrandir encore et faute de pouvoir réaliser un 18 trous, un tracé de 12 trous sera ouvert en 1931 puis abandonné en 1933.

Il faudra attendre 1997 pour inaugurer le parcours de 18 trous.

Aujourd'hui, plus de 800 licenciés fréquentent le GOLF CLUB de COUTAINVILLE.

A l'occasion de ses 100 ans, le club souhaite associer le plus grand nombre de résidents, vacanciers, golfeurs mais aussi les non-pratiquants. C'est pour cette raison qu'un grand nombre d'animations seront proposées au grand public pendant tout l'été ! Deux expositions photos seront ouvertes au public en juillet et août, l'une au club de golf de Coutainville, l'autre au Musée Quesnel-Morinière à Coutances.

De nombreuses animations destinées à faire découvrir la pratique du golf seront offertes à toutes et tous sur la Place Général de Gaulle, ainsi qu'à l'entrée du marché à Coutainville et sur la Place au Passous.

Des animations musicales viendront ponctuer certaines de ces journées.



Parallèlement à ces animations, des initiations de golf seront dispensées par les enseignants Pro, au golf de Coutainville.

Un livre retraçant les 100 ans de l'association sera disponible à la vente (en série limitée). Bien évidemment, ce 100ème anniversaire sera l'occasion d'organiser plusieurs compétitions originales à l'attention des golfeurs, du jeudi 31 juillet au dimanche 3 août.

Et pour clôturer cette date anniversaire, le club mettra en place en octobre, l'opération «100 arbres pour 100 ans» sur le parcours du golf, en partenariat avec les collégiens d'Agon-Coutainville.

Le jumelage de la Commune avec Trinity fête ses 20 ans

La commune d'Agon-Coutainville est jumelée avec la paroisse Trinity de Jersey depuis maintenant 20 ans. En Juin 2005, le connétable de Trinity John Gallichan et le Maire Max Avenel, maire d'Agon-Coutainville ont signé une charte de jumelage, introduisant une relation particulière entre les deux communes.



Le Maire Christian Dutertre a accueilli au mois de Juin 2025 une délégation de Trinity, et a organisé à la Mairie, avec le conseil municipal et les fondateurs du Jumelage, une réception pour fêter les 20 ans de ce jumelage, en présence de John Gallichan et Max Avenel ainsi que plusieurs membres fondateurs du jumelage, notamment Philippe Robbe. L'association de Jumelage avec Trinity entretient chaque année la relation avec les Jersiais, alternativement à Agon-Coutainville et à Trinity.

La station SNSM du Passous existe depuis 65 ans. Elle a été créée en 1960, dans un petit local préfabriqué.

Ce sont les gens de la mer qui s'en occupaient. À l'époque, un CRS s'occupait également de la surveillance.

Coutainville possédait déjà un canot de sauvetage à la rame, placé côté nord de Coutainville, vers le centre, côté Blainville. Les gars tiraient la remorque. Ils s'appelaient les Hospitaliers Sauveteurs Bretons, une association créée en 1873. C'était le début du sauvetage, mais il n'était pas structuré comme maintenant.

En 1967, la HSB fusionne avec la Société centrale de sauvetage des naufragés. Elles forment à elles deux la Société nationale de sauvetage en mer. Cette fusion leur permet de mettre en commun leurs moyens de sauvetage.

Sur une photo de 1970, on distingue le premier canot pneumatique de la station : SNS Sauvetage Maritime 5010.

Il faut rappeler que les sauveteurs de la SNSM sont des bénévoles avant tout.

Aux côtés de leur vie de famille et de leur vie professionnelle, ils s'engagent pour la SNSM. La législation a fortement évolué ces dernières années et mobilise de nombreux temps administratifs.

Au Passous, ce sont plus de 45 bénévoles : 16 sauveteurs embarqués et 30 sauveteurs non embarqués.

Les aléas professionnels font que les recrues peuvent être amenées à partir dans d'autres régions.

La SNSM a un besoin urgent de recruter des jeunes et de les former.

Au-delà de 70 ans, les sauveteurs ne peuvent plus être embarqués. Des recrues sont également nécessaires pour la conduite du tracteur de mise à l'eau.

La principale difficulté rencontrée est la disponibilité des équipiers.

À ce jour, 3 patrons figurent parmi les sauveteurs. Leur présence est indispensable pour la sortie du bateau.

S'ils ne sont pas disponibles, c'est la station qui est déclarée « indisponible », afin que le CROSS ne perde pas de temps pour alerter les secours.

Plus d'une dizaine d'interventions par an est réalisée par la station SNSM.

La station du Passous mise sur la formation. Pour être embarqué, la formation « équipier de pont » est fortement conseillée, afin que la personne soit capable d'attacher un bout ou de piloter le bateau en cas de besoin. Le PSE1 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1) est obligatoire.

La station a équipé tous ses sauveteurs embarqués : casque, gilet, combinaison... plus de 1 000 € d'équipement par sauveteur.

Au minimum, un entraînement est effectué chaque mois, voire deux lorsque cela est possible. La station procède également à des entraînements interstations.

Prochainement, lors des Journées SNSM, la station du Passous réalisera un entraînement interstation avec Gouville-sur-Mer, Blainville-sur-Mer et Hauteville-sur-Mer.





Michel Lajoye a repris la présidence il y a deux ans. Il a restauré la confiance auprès du siège national. Un nouveau bureau a été créé en juillet 2023.

Thierry Dudouit en est le trésorier et patron de sortie ; Antoine Fanfani, patron titulaire ; Pascal Kieny, patron de sortie et médecin ; Julien Hinard, plongeur de bord et responsable de l'équipement ; Roger Beauquesne, président adjoint et équipier ; et Cathy Vandomme, secrétaire et équipière.

La feuille de route est axée sur la formation, le recrutement et le renouvellement du matériel.

Le bateau tant attendu, le NSC2, n'a finalement pas été livré à la station, malgré beaucoup de travail de la part des anciens présidents Pascal Dutot, Jacques Macon, du patron Christian Fanfani, ainsi que de tous les sauveteurs.

Au final, ce prototype n'aurait pas convenu à la station pour des raisons techniques.

Les sauveteurs ont fait le choix d'une autre embarcation, après un test réalisé auprès de la station d'Urville-Nacqueville.

L'essai de leur bateau a été concluant : le bateau est puissant, fiable et convient bien au Passous.

Les sauveteurs ont souhaité retrouver la même technologie qu'initialement proposée : caméra thermique, radars, deux écrans.

La technologie est très performante, rapide, confortable ; le bateau passe bien dans le gros temps.

Le bateau finalement reçu en décembre 2024 par la station SNSM est un pSNS7 038 et sera baptisé « LE RONQUET » le 6 septembre à 16h.

Outre les officiels, Martine Boudier en sera la marraine — une façon de remercier le couple pour sa disponibilité et les dons importants octroyés par la Fondation Le Roc – Les Mousquetaires.

La bénédiction du bateau sera faite par l'évêque, autorité religieuse par tradition.

Le bateau sera mis en face de la station, et une exposition de photos SNSM sera organisée. Les 20 stations SNSM de la Manche sont invitées.

Plus de 300 personnes sont attendues pour cet événement d'importance.

La commune soutient la SNSM et a attribué une subvention exceptionnelle à ce titre en 2025.

Nombre de horsains, voire de nés natifs, se demandent pourquoi un nom composé si long, dénomme notre commune d'Agon-Coutainville. Cela n'a pas toujours été le cas. Reprenons quelques éléments d'histoire locale. Avant 1850, de nombreux villages terriens, implantés derrière la colline du Martinet comme La Beuverie, La Jeannerie, La Rue, Le Pont,.... et Coutainville (actuel Vieux-Coutainville), s'agglutinaient autour du bourg-église, formant ainsi la commune d'Agon. Son littoral était composé de marais et d'une

dune de sable fin, allant de l'embouchure de la Sienne au sud, jusqu'au havre de Blainville-sur-Mer au nord. À partir de la seconde moitié du 19^e siècle, la pratique des bains de mer s'est accompagnée de constructions érigées par des particuliers résidents, des coutançais puis des libraires parisiens, d'abord à partir de branchages et de planches en bois, remplacées progressivement par des matériaux plus résistants comme la pierre ramassée sur l'estran, puis l'aggloméré et le béton banché. La première maison en pierres, La Petite Beauce, fut construite par Azareth Dramard en 1868.

Hormis les deux périodes de guerre mondiale, l'essor d'une villégiature sur ce domaine dunaire très étroit, gageure insolite, n'a jamais cessé. Pris en charge, à l'origine, par les habitants eux-mêmes autour d'un Comité des Fêtes, puis en concertation et avec l'appui du Conseil municipal ; routes en dur, eau, électricité, assainissement, commerces, marché, hôtels, casino, champ de course, golf, tennis, animations, digue, tramway, ... émergeaient. Toutes ces infrastructures contribuaient au succès de ce village balnéaire qui prit le nom de Coutainville, la plage du Passous se développant ultérieurement. L'étymologie n'arrive pas à choisir entre une origine latine, Constantiae villa et scandinave, Kolsteinn villa, chère à Fernand Lechanteur, professeur agrégé d'allemand, dialectologue normand et enfant de la commune.

La réputation de Coutainville s'amplifiait au point que le toponyme d'Agon était moins usité. Progressivement, une sorte de conflit de valeurs s'installait entre les Baigneurs, les Plageux, habitants du village du Plein et les Agonais, entre un vieil Agon rural et un Coutainville moderne, entre une vie de labeur rythmée par les contraintes saisonnières et une vie de plaisir et de villégiature insouciant.

Par ailleurs, à la demande des PTT (Postes, Télégraphes et Téléphones), un système de code postal a été mis en place afin d'éviter les confusions entre Agen et Agon. Et face à la notoriété grandissante du village de la plage de Coutainville, le Conseil municipal décide d'accoler son nom à celui d'Agon, commune originelle, selon une délibération datant de 1965, prise sous la présidence de Louis Périer, charron de profession, maire de 1944 à 1975 et Agonais atavique, un peu réticent à l'idée de cette nouveauté. C'est grâce au dossier administratif volumineux qu'Agon-Coutainville figure désormais sur la liste officielle des communes françaises.

Depuis cette date, les décisions que prennent nos édiles ont pour but l'épanouissement harmonieux de la vie des résidents dans la totalité de la commune.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 3 juin 1965 portant changement de nom de communes.

Par décret en date du 3 juin 1965 les communes ci-après ont été autorisées à changer de nom :

Saint-Just (département de la Charente-Maritime, arrondissement de Rochefort, canton de Mareignes). — Nouveau nom : Saint-Just-Luzac.

Ploëuc (département des Côtes-du-Nord, arrondissement de Saint-Brieuc, canton de Ploëuc). — Nouveau nom : Ploëuc-sur-Lié.

Cahuzac (département du Gers, arrondissement de Mirande, canton de Plaisance). — Nouveau nom : Cahuzac-sur-Adour.

Bréal (département d'Ille-et-Vilaine, arrondissement de Rennes, canton de Vitré-Est). — Nouveau nom : Bréal-sous-Vitré.

Agon (département de la Manche, arrondissement de Coutances, canton de Saint-Malo-de-la-Lande). — Nouveau nom : Agon-Coutainville.

Dommarin-la-Chapelle (département de Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Toul, canton de Thiaucourt). — Nouveau nom : Dommarin-la-Chaussée.

Devoir de mémoire

Le mois de juin a été marqué par plusieurs cérémonies commémoratives dans notre commune.

Le 8 juin, la commune a eu l'honneur d'accueillir l'Union Nationale des Combattants (UNC) Intercommunale, venue rendre hommage aux soldats morts pour la France pendant la guerre d'Indochine. Cette cérémonie a été particulièrement émouvante, car elle a permis de rappeler le sacrifice de Jean Faure, jeune Agonais-Coutainvillais porté disparu au combat lors de ce conflit.



Le 15 juin, une autre étape importante a marqué la vie associative locale : l'UNC d'Agon-Coutainville, récemment créée et présidée par le major David Robine, a procédé au baptême de son drapeau. La cérémonie, célébrée en l'église Notre-Dame des Flots par le père Anquetil, a rassemblé de nombreux participants dans une atmosphère à la fois recueillie et émouvante.

Le 18 juin, l'appel historique du Général de Gaulle a rassemblé les autorités locales, les porte-drapeaux et habitants. Cette année encore, les collégiens, du collège les embruns, ont pris part à la cérémonie en lisant avec gravité le texte de l'appel du 18 juin 1940, soulignant l'importance de transmettre la mémoire aux jeunes générations.



Le 26 juin, le maire Christian Dutertre, accompagné de Mme Lebarbenchon, représentante de la Fondation Maréchal Leclerc de Paris, d'élus, d'habitants et d'une classe de CM1-CM2 de l'école Le Méquet, a inauguré la « Borne du Serment de Koufra ». Ce monument symbolique rappelle la Libération des communes par la 2ème Division Blindée du Général LECLERC. 32 engagés par Agon-Coutainville

Les enfants ont participé activement à cette cérémonie, après avoir étudié avec leur maître, Stéphane Leclerc, l'histoire de la commune et le sens de cet engagement. Leur implication enthousiaste a apporté une dimension vivante et porteuse d'avenir à ce moment de mémoire. Dans un geste fort et symbolique, avec Mme Lebarbenchon, ils ont dispersé du sable provenant d'Utah Beach autour de la borne, unissant ainsi deux lieux emblématiques de la mémoire française.



Trait de Côte : Actions et Études

L'entretien du trait de côte est un souci permanent. L'hiver dernier n'a pas vu de grandes intempéries, et n'a pas vu de graves érosions le long du littoral de notre commune.

Dans le cadre de la protection dunaire, en coordination avec la CMB et la DDTM, il a été décidé d'implanter sur le bord de la dune, au sud de l'école de voile, une seconde rangée de pieux, méthode qui donne des résultats positifs. La pose de ces pieux est prévue début Septembre.

Il s'agit toujours d'une part de maintenir et protéger la côte lorsque c'est possible, et d'autre part de participer aux études en cours, menées par la CMB, et des structures de l'État. L'étude menée dans le PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) initiée par les communes d'Agon-Coutainville, de Blainville-sur-Mer, Gouville-sur-Mer, la Communauté de Communes de Coutances Mer et Bocage, et le département, est au centre du débat.

Ces études vont bientôt rendre leurs conclusions, et déboucher sur une stratégie à moyen ou long terme de la gestion du trait de côte.

Ces études de l'avenir de la commune ne doivent pas faire oublier la vie quotidienne de la commune, et notamment la circulation partagée, en particulier sur le promenoir.



Rappelons que la circulation en vélo est tolérée sur le promenoir, à condition que les cyclistes circulent «au pas (6km/h)», les piétons étant prioritaires. Rappelons aussi que, au sud de l'Ecole de Voile, le sentier du littoral est totalement impraticable, voire dangereux, et il est conseillé aux randonneurs de suivre à cet endroit le GR223, qui passe par la rue des Mielles, et évite la partie dangereuse du littoral.

Nouvelle organisation des postes de secours et lancement de la Vigie Marée.

Cet été, le dispositif littoral allie sécurité, innovation et animations :

- Trois postes de secours : Centre, Maison Bleue et le Passous.
- Le 4^{ème} poste du Pôle Nautique devient « la Vigie Marée », créée en collaboration avec l'école de voile. Elle couvre une plage non surveillée.



Missions de la Vigie Marée : les Conditions au bord de mer et le Contrôle des activités nautiques.

Les 2 saisonniers travaillent en collaboration avec les sauveteurs, la SNSM, les Pompiers, la Gendarmerie, les Police Rurale et Municipale ainsi que les services techniques de la commune.

En répartissant trois postes fixes et un pôle nautique structuré, la commune garantit la sécurité et offre une expérience enrichissante aux vacanciers, alliant découverte, apprentissage et détente en bord de mer.

Des boîtes à lire sont à votre disposition aux centres de secours du Centre et de La Plancha, où chacun peut librement déposer ou emprunter des livres.

Nouveauté : devant chaque poste de secours des bacs à jouets confectionnés par les services techniques de la commune ont été installés. Chacun peut utiliser les jouets mis à disposition, puis les remettre dans le bac après usage : « **Prenez, Profitez, Redéposez ... et le tour est joué !** »

Transition écologique

Ville Prudente

Depuis 2019, Agon-Coutainville est labellisée «Ville Prudente», une distinction qui témoigne de son engagement en faveur de la sécurité routière et de la prévention des risques. À travers diverses initiatives, la commune agit pour une circulation plus sûre et une cohabitation harmonieuse entre automobilistes, cyclistes et piétons. Ce label «Ville Prudente» comporte 5 niveaux de



labellisation et Agon-Coutainville a été honoré du niveau 3.

Précisons quelques « Actions Concrètes » réalisées pour améliorer la sécurité routière et sensibiliser les habitants comme les visiteurs : limitation de vitesse à 30 km/h, favorisant la sécurité des déplacements doux. Aménagement de plus de 3km de pistes cyclables, en concertation avec nos voisins de Blainville sur Mer, aménagement de CVCB (chaussée à voix centrale banalisée) sur plusieurs axes, notamment vers la Pointe d'Agon.

Installation de radars pédagogiques, création d'une Police municipale,...

Grâce à ces actions, Agon-Coutainville poursuit son engagement pour une circulation plus apaisée et sécurisée. Loin d'être une initiative isolée, cette dynamique est partagée par l'ensemble des acteurs locaux de la municipalité, police municipale, commerçants et partenaires, qui œuvrent ensemble pour une ville où chacun peut se déplacer en toute sécurité.





La commune d'Agon-Coutainville renforce son engagement en faveur de la biodiversité avec deux actions complémentaires, menées sur un même site privé communal : le terrain situé au niveau du rond-point du Bulot.

- L'Éco-pâturage, l'installation d'ovins et de caprins pour un entretien naturel des espaces verts, favorise la diversité biologique et limite l'usage des engins mécaniques.

- Les abeilles, avec l'implantation de 12 ruches, jouent un rôle majeur dans la pollinisation, essentielle à l'équilibre des écosystèmes.

Les élèves du Groupe Scolaire du Méquet ont participé au projet en décorant les ruches : une approche pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement et au rôle fondamental des pollinisateurs.



Budget Participatif : Esplanade de l'école

La réhabilitation de l'esplanade de l'école, réalisée dans le cadre du budget participatif, a été menée en collaboration avec l'APE, l'EHPAD et l'école. La majorité des travaux ont été assurés par les services techniques et les espaces verts de la commune.



Ce projet collectif a permis de créer un espace convivial, végétalisé et intergénérationnel, propice aux échanges et au bien-être. Des bancs, des boîtes à livres et des zones végétalisées ont été aménagés afin d'embellir le site. Les élèves ont participé activement à des ateliers de plantation. Des plantes aromatiques ont été plantées au pied des arbres, offrant aux habitants un libre accès à ces herbes tout en contribuant à la rétention de l'eau, dans une démarche écologique.

Ce projet illustre parfaitement la richesse d'une coopération locale tournée vers un aménagement durable et partagé.

Les déchets

Jours de ramassage des déchets

Calendrier du ramassage des déchets de juillet 2025 à décembre 2025.

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOUT

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

 Collecte des ordures ménagères

 Collecte des emballages et papiers

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025 :

Lundi et vendredi sur l'ensemble de la commune.

Lors des jours fériés, la collecte est effectuée le samedi suivant aux horaires habituels.

Vous pouvez retirer des sacs transparents sur présentation d'un justificatif de domicile à la Maison des Associations (31 rue de la Couraierie) :

- Le lundi de 9h à 12h
- Le vendredi de 15h30 à 18h30

"GUIDE DU TRI"

PAS DE CHICHI, TOUS AU TRI!
BIEN VIDÉS # NON LAVÉS # EN VRAC

Plus d'informations sur coutancesmeretbocage.fr

CITEO
Distributeur agréé pour la collecte des déchets ménagers.

coutances
MER ET BOCAGE

ORDURES MÉNAGÈRES HOUSEHOLD WASTE

Que reste-t-il dans ma poubelle d'ordures ménagères résiduelles ?
What's left in my residual household waste bin?

Tous les déchets qui ne peuvent être triés ou compostés.
All waste that cannot be sorted or composted.

Les mouchoirs, serviettes et nappes en papier, essuie-tout
Paper towel

Les restes alimentaires
Food waste

Les petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages (brosses à dents, gants de ménage...)
Plastic items that are not packaging
Tooth brushes, household gloves

La vaisselle cassée
Broken dishes and glasses

Les articles d'hygiène (serviettes hygiéniques, couches, masques, cotons à démaquiller...)
Hygiene products, wipes and diapers

Les autres déchets : sacs aspirateurs, balayures, mégots, litières...
Other rubbish: Vacuum cleaner bags, sweepings, butts, litters...

BON À SAVOIR
GOOD TO KNOW

Une grande partie des déchets alimentaires peuvent être compostés : épluchures de fruits et légumes, marc de café, thé, coquilles d'œufs, pain...

A lot of food waste can be composted : fruit and vegetable peelings, coffee grounds, tea, egg shells, bread...

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

ALL PACKAGING AND PAPERS MUST BE SORTED

Pots, boîtes et barquettes en plastique
All plastic boxes, pots and types of containers

Flacons, bidons, bouteilles plastiques
Plastic bottles of all kinds

Films, sacs et sachets en plastique
Plastic films, bags and packaging

Papiers, cartonnnettes, briques alimentaires
All papers, cardboard boxes and food bricks

Petits emballages en métal
All the little metal packaging

Emballages en métal
Cans, tins and metal packaging

BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE

GLASS BOTTLES AND JARS

Sans couvercles, bouchons et capsules (à mettre dans la colonne jaune)
Stoppers, lids and caps to be removed (to be dropped in yellow dumpster)

Emballages en verre dans les colonnes à verre
Glass containers in green dumpster

Avant d'aller à la déchèterie, je passe à la ressourceur Tri Tout Solidaire du Pays de Coutances, 14 rue du Haut-Mesnil à Saint-Pierre de Coutances pour y déposer meubles, vélos, électroménager, vaisselle... dont je souhaite me séparer et qui pourront être valorisés et revendus à moindre coût.

Before going to the public dump, I can go to the second-hand shop "Tri Tout Solidaire": bicycles, household equipment, kitchen ware... They can all be recycled and resold.

CONTACT
Ressourceur Tri Tout Pays de Coutances
02 33 45 87 39
- tritoutcoutances@orange.fr et sur Facebook

La ressourceur Tri Tout est présente à la déchèterie de Gratot le vendredi et le samedi, de 14 h à 16 h

EN DÉCHÈTERIE, J'APPORTE : IN PUBLIC DUMP, I CAN LEAVE :

- Les encombrants, vieux électroménagers hors d'usage, gravats, meubles usagés, gros cartons, déchets dangereux...
Bulky items, old household equipment, old furniture, big cartons...
- Les déchets de jardinage. Ils peuvent être compostés dans les jardins.
Green waste can be composted

HORAIRE DÉCHÈTERIES | DUMP OPENING TIMES

	Horaires d'été (du 1 ^{er} avril au 30 septembre) Summer April 1 st to September 30 th	Horaires d'hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars) Winter October 1 st to March 31 st
Déchèterie de GRATOT La Belle Croix 50200 Gratot 02 33 45 55 83	lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10 h - 12 h 14 h - 19 h samedi : 10 h - 19 h	lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
Déchèterie de GAVRAY Lieu dit la Provostière 50450 Gavray / Sienné 02 33 51 55 74	lundi, mercredi et vendredi : 13 h 30 - 18 h 30 samedi : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h	lundi, mercredi et vendredi : 14 h - 17 h samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
Déchèterie de OUVILLE 15 rue Butte Fumée 50210 Ouville 02 33 45 45 34	lundi, mercredi et vendredi : 13 h 30 - 18 h 30 samedi : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h	lundi, mercredi et vendredi : 14 h - 17 h samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
Déchèterie de HYENVILLE 2 rue du manoir 50660 Quetteville/Sienne 02 33 47 27 66	lundi, jeudi et vendredi : 14 h - 18 h mardi et samedi : 9 h - 12 h 30 14 h - 18 h	lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 14 h - 17 h samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
Déchèterie de SAINT SAUVEUR VILLAGES ZA du pont-vert 50490 St Sauveur Villages	jeudi et samedi : 9 h - 12 h 14 h - 17 h (*8 h du 01/04 au 31/03)	

Des containers textiles pour la collecte des vêtements usagés sont disposés dans les communes, généralement à proximité des containers de collecte et dans les déchèteries. N'hésitez pas à y déposer vos vêtements usagés. Ils seront réutilisés ou recyclés !

Containers for collecting used textiles are provided in the local areas, usually near the dumpsters and at the waste centres. Feel free to drop off your used clothes there. They can be reused or recycled !

coutancesmeretbocage.fr

CITEO
Distributeur agréé pour la collecte des déchets ménagers.

**L'APPLI DU GUIDE DU TRI
THE SORTING GUIDE APP!**

coutances
MER ET BOCAGE

Le textile et chaussures



Des bornes relais pour la collecte des textiles et chaussures sont également disposées dans les communes, généralement à proximité immédiate des conteneurs de collecte des emballages et dans les déchetteries. N'oubliez pas ! Grâce au Comité d'entraide d'Agon-Coutainville, «Le Vestiaire» met à votre disposition une sélection de vêtements pour hommes, femmes et enfants, ainsi que des layettes, chaussures, linges et couvertures. Vous pouvez retirer ou déposer ces articles au 15 rue Fernand Lechanteur. Le Vestiaire est ouvert le mardi de 9h30 à 11h30.

Les ressourceries



Avant d'aller à la déchetterie, pensez à la ressourcerie Tri-Tout solidaire du Pays de Coutances. Venez y déposer vélos, meubles, électroménager, vaisselle... dont vous souhaitez vous séparer et qui pourront ainsi être valorisés et revendus à moindre coût.

*Contact : 02 33 45 87 39 – tritoutcoutances@orange.fr
Vous pouvez également les retrouver sur Facebook.*

Estivants «déchets ménagers»

Estivants, vous quittez la commune et ne savez pas où déposer vos déchets ménagers ?

Quatre conteneurs dédiés sont à votre disposition pour vos ordures ménagères aux points d'apport volontaire :

- U Express (x2)
- Passous.
- Rue du Golf.

Merci de veiller à la propreté de la commune en utilisant ces équipements de manière responsable.



Urbanisme - Travaux

TRAVAUX

L'année a été particulièrement riche en réalisations, concrétisant de nombreux projets inscrits dans notre programme électoral.

Rue Eugène Bosquet



La rue Eugène Bosquet a été refaite complètement et il a été créé une circulation en « chaussi-doux » permettant un partage de la route entre piétons, vélos et voitures. Un marquage pour le stationnement des voitures des riverains a été réalisé face à la NOUVELLE « Résidence Eugène Bosquet ». Une inauguration a eu lieu en partenariat avec Manche Habitat, qui a entrepris la rénovation thermique des logements et l'aménagement de jardins clôturés. Ces logements construits dans les années 50, retrouvent une réelle jeunesse et un cadre de vie agréable pour les locataires.

Charrière de la Chevrotière

La deuxième tranche d'aménagement de la charrière de la Chevrotière (route de la Pointe) est désormais achevée. Ces travaux permettent de sécuriser et de faciliter l'accès à la Pointe pour les cyclistes. Comme pour la première tranche nous avons choisi une voie partagée, cependant nous regrettons que devant le camping du Sémaphore les véhicules stationnent sur la piste cyclable.



Parking de l'École de Voile



L'aménagement du parking de l'école de voile est achevé depuis fin juin.

L'ambition était d'organiser un stationnement pour 60 véhicules et 3 bus ou véhicules hors gabarit. Le projet relève le défi de l'infiltration des eaux pluviales sur site par la mise en place de l'espace de stationnement en terre et pierre végétalisée. Cependant la circulation des véhicules se fera sur une voie bitumée. Les points d'apports volontaires ont été transférés place Leroux au Passous.

Charrière de la Haule

L'ouverture du chantier de la charrière de la Haule est programmée pour le dernier trimestre 2025. Une rénovation totale est envisagée : éclairage public, enfouissement des réseaux électriques, création d'un réseau pluvial et enfin rénovation de la bande de roulement en circulation partagée. Les travaux sont prévus pour un achèvement au premier trimestre 2026.



Téléphonie



C'est quoi ce truc !

Esthétique douteuse ! Trop haut ! Pourquoi pas bleu ?

En un mot ... c'est moche !

Oui, c'est laid, mais ... c'est bien utile, A TOUT LE MONDE !!!

Nous avons tous ou presque un téléphone portable dans nos poches. La domotique envahit nos maisons. Nous ne savons plus lire une carte routière, nous utilisons notre GPS. Pour les plus anciens, il y a une assistance téléphonique en cas de problème : « un bip ». Nous vous devons la vérité c'est une antenne téléphonique pour l'opérateur FREE.

La création prochaine de l'antenne multi-opérateurs au bourg d'Agon ne donnera pas une couverture suffisante, c'est pourquoi nous avons anticipé afin d'éviter une zone blanche.

Nous regrettons que le permis de construire initialement accordé par Mr le Maire ait été annulé par les services de la préfecture prétextant une extension d'urbanisme. Ce projet se situait à la station d'épuration. Nous espérons ainsi répondre à vos nombreuses interventions.



Les travaux devraient commencer vers la mi-septembre pour une durée 6-7 mois en fonction du résultat des réponses aux appels d'offres. Espérons que les travaux soient réceptionnés en mars. Ceci terminera enfin, après de nombreuses modifications le projet de rénovation de l'axe complet de l'entrée du bourg à la mer commencé en 2020.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un levier d'économie d'énergie

Depuis le début de notre mandat, l'éclairage public est l'une de nos priorités. Face aux enjeux environnementaux et économiques, nous avons engagé une démarche pour adapter l'éclairage aux besoins réels des habitants, tout en réduisant la consommation d'énergie.

Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre : extinction partielle ou totale de l'éclairage à certaines heures de la nuit, remplacement progressif des lampes anciennes par des dispositifs LED...

Le saviez-vous ! Réduire la lumière artificielle la nuit, c'est aussi préserver la biodiversité nocturne : oiseaux, insectes et chauves-souris sont sensibles aux perturbations lumineuses.

Vie quotidienne

EAU POTABLE

Campagne d'été : Chaque goutte compte !

Chaque geste compte

VIGILANCE SÉCHERESSE

Professionnels et particuliers sont invités à être économes dans les usages de l'eau



Le préfet active le niveau de vigilance et mobilise le comité de la ressource en eau. Face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, économiser l'eau est un geste simple et essentiel. À la maison comme au jardin, chacun peut agir au quotidien pour préserver cette ressource vitale.

Adoptons ensemble des habitudes responsables pour aujourd'hui et pour demain.



Mobilisés ensemble pour préserver la ressource !

Seules 23% des précipitations pluviales s'infiltrent dans le sol. Recharger la nappe phréatique où se trouve l'eau que nous consommons prend des semaines à des milliers d'années avant de se recharger. Dès maintenant, préservez l'eau que vous consommez au quotidien !



20 litres
par minute pour une douche



15 litres
le débit moyen d'un robinet par minute

Ca coule de source !

Kit fabriqué et assemblé en Europe et en France, dans un ESAT

Economie par an : **10,95 m³*** soit **35€** d'eau



48€ d'énergie

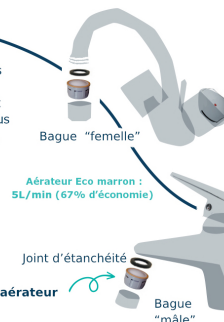
5'
d'installation !

Votre robinet

Installation : Pour installer l'aérateur, vous aurez besoin d'une bague, elle varie selon les modèles - soit mâle (le plus fréquent), soit femelle (col de cygne). Elle est généralement déjà en place, mais dans le cas contraire, vous devrez en ajouter une. Dévissez cette bague, retirez le joint et l'aérateur d'origine. Remplacez ces éléments par les nouveaux modèles économes. Revissez l'ensemble et testez l'étalement.

Important : Joint fin pour la bague femelle, joint épais pour la bague mâle

Comment ça fonctionne ? L'aérateur ajoute de l'air (principe venturi) qui réduit ainsi le débit sans perte de confort



Votre douche

Installation : Dévissez votre flexible du mitigeur, retirez le joint d'étanchéité d'origine et remplacez le par le joint régulateur de débit. Revissez votre flexible et testez l'étalement.

Important : Placez ce joint régulateur de débit avec le tamis (petite grille) visible vers vous.

Comment ça fonctionne ? Le joint torique limite la quantité d'eau sortante.

Et pour aller plus loin, j'agis au quotidien !

Une bouteille dans la cuve des toilettes

Cuves souvent surdimensionnées, double bouton pas toujours existant. Alors dans le réservoir des toilettes, je rajoute une bouteille remplie d'eau pour prendre du volume. Cela limitera le remplissage d'eau après avoir tiré la chasse !



1,5L/3L
économisés sur une cuve de 10L

Faites un tour avec deux moitiés

Même si les modèles varient, le lavage des vêtements représente près de 15% des consommations d'eau des ménages. Alors un petit effort, j'attends que la machine soit pleine, et le linge sale avant de la lancer !



40L/80L
d'eau consommés par cycle

Je fais la chasse aux fuites !

Notez le relevé inscrit sur votre compteur avant de vous coucher, n'utilisez pas d'équipements hydro, et vérifiez le compteur au réveil. Si celui-ci a augmenté, vous avez une fuite. En télérelève ? Vous serez alerté !



15L d'eau par heure pour un mince filet !

* base INSEE / CIEAU avec un mousseur 5L/min. Calcul pour une année, 3 minutes d'utilisation pour 3,20€ le m³ Eau / 4,39€ le m³ Énergie

Focus sur l'usage de la caméra piéton



Depuis la mise en place de la police pluri-communale entre Agon-Coutainville et Blainville-sur-Mer, les deux policiers municipaux sont équipés de caméras-piétons.

Ce choix, fondé sur la prévention et la transparence, remplace un armement plus visible, afin d'assurer des interventions calmes tout en respectant les libertés individuelles.

L'usage des caméras est strictement encadré. Elles servent à prévenir les incidents et à collecter des preuves lors d'infractions. L'enregistrement, déclenché manuellement par l'agent qui informe les personnes, est signalé par une lumière rouge. L'activation reste limitée à des cas précis, dans le respect de la vie privée et des règles en vigueur.

Les images sont conservées en sécurité pendant un mois, puis supprimées, sauf si une procédure judiciaire impose leur conservation. L'accès est réservé au Maire, à la Gendarmerie et aux agents habilités.

Cet outil moderne, utilisé avec rigueur et respect, contribue à renforcer la sécurité et la confiance entre les agents et les citoyens. Il illustre l'engagement de la police municipale à assurer des interventions transparentes et sereines, au service de tous.

Le droit d'opposition à l'enregistrement ne s'applique pas, mais toute personne peut exercer ses droits ou adresser une réclamation auprès de la CNIL en cas de litige.

Opération Tranquillité Vacances (OTV)



DES VACANCES PLUS SEREINES AVEC OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (OTV) !

Ce dispositif est gratuit et fonctionne toute l'année pour un déplacement inférieur à un mois.

La police pluri-communale effectue au cours de ses patrouilles, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, une surveillance des habitations déclarées, en l'absence de leurs occupants.

Pour bénéficier de ce service de surveillance de votre domicile en votre absence, signalez vos dates de début et fin de vacances (inférieures à un mois d'absence) à la police pluri-communale sur le site de la mairie :

<https://www.agoncoutainville.fr/operation-tranquillite-vacances/>

Travaux

ARRÊTÉ du 27 mars 1997 de la Préfecture de Saint-Lô

Article 1 : Dans le cadre d'activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.



Article 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 3 : En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions pourront être punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.

Arrêté n°90/2024 du 20/03/2024 :

Travaux interdits pendant la saison estivale du samedi 5 juillet au dimanche 24 août 2025.

Arrêté n°153/2024 du 14/05/2024 :

La Place de Gaulle est fermée à la circulation du samedi 5 juillet au dimanche 24 août 2025.

Respectons ensemble nos lieux publics

Nos espaces publics : rues, plages, parcs, chemins, aires de jeux ou équipements sportifs, sont des lieux de vie et de partage. Ils appartiennent à tous et méritent notre attention au quotidien.

Pour préserver leur propreté, leur sécurité et leur convivialité, quelques gestes simples suffisent :

- *Déposer ses déchets dans les poubelles ou les rapporter chez soi.*
- *Ramasser les déjections de son animal,*
- *Respecter les plantations et le mobilier urbain,*
- *Éviter les nuisances sonores, surtout en soirée,*
- *Prendre soin des équipements mis à disposition.*

Ces gestes de bon sens permettent à chacun de profiter d'un cadre agréable, tout en préservant notre environnement.

Respecter les lieux publics, c'est respecter ses voisins, sa commune... et soi-même.

Merci à tous pour votre vigilance et votre civisme.



La déco, c'est bien. Le tri, c'est mieux !

Avec vos poubelles suspendues façon jardin vertical, vous fleurissez la commune à votre manière...

Ramassages prévus :

Lundi: sacs gris (ordures ménagères)

Vendredi: sacs jaunes (emballages recyclables)

Alors, on décroche et on trie !

CIRCULATION

Circuler en toute sécurité

Rappel de la réglementation en vigueur sur la commune !

- L'ensemble des rues de la commune sont limitées à 30km/h.

- Trois zones de rencontre sont limitées à 20km/h.

Levez le pied ! Pour la sécurité de toutes et tous, piétons, cyclistes, enfants, ...

Merci de respecter ces limitations.

3 Zones de rencontre sur la commune

- Rue Amiral Tourville à partir de la poste jusqu'à la Place de Gaulle incluse.

- Le centre du Passous

- Le plateau au bourg d'Agon



1. Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules,

2. Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20km/h.

3. Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

4. Le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).

Animaux errants : réouverture du dépôt provisoire de la commune

La municipalité informe les habitants de la remise en service du dépôt provisoire communal, destiné à l'accueil temporaire des animaux errants, perdus ou trouvés sur la voie publique. Cette structure a pour objectif d'assurer leur prise en charge le temps de leur identification, de leur restitution à leurs propriétaires ou de leur transfert vers une structure spécialisée. Cette réouverture a pu être réalisée grâce à une collaboration étroite entre la police municipale, la police rurale et les services techniques de la commune.

En cas de perte ou de découverte d'un animal errant ou en détresse, merci de contacter :

- **Police Rurale** au **02 33 47 07 56**
- **Police Municipale** au **06 40 07 83 92**
- ou à signaler l'animal sur la plateforme **Pet Alert** <https://www.petalertglobal.com>

La réactivation de ce service témoigne de l'engagement constant de la commune en faveur de la protection animale, de la sécurité publique et du bon ordre sur le territoire.

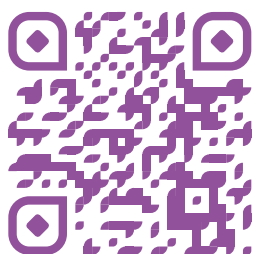
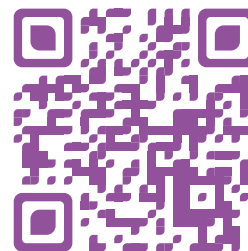
INFOS MAIRIE

Inscription école et restauration scolaire pour 2025-2026

Pour les inscriptions, réinscriptions et remise à jour des dossiers des enfants scolarisés à Agon-Coutainville.

- Remise à jour des vaccinations obligatoires
- Livret de famille, justificatif de domicile si changement

Avant le 15 juillet 2025.



L'espace familles, pour vous simplifier les services

L'espace familles est un service en ligne proposé pour faciliter l'utilisation des services de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Il permet de gérer les inscriptions de vos enfants au sein des écoles publiques, crèches, garderies et accueils de loisirs du territoire. Certaines communes proposent également

l'inscription à la restauration scolaire sur ce même espace. Vous pouvez inscrire votre enfant, gérer ses réservations et absences, transmettre vos documents et payer vos factures en ligne.

Première connexion

Les familles sont invitées à créer leur dossier en ligne, en saisissant leurs coordonnées et en déposant quelques documents administratifs (justificatif de domicile, livret de famille, éléments du carnet de vaccination...). Cette première étape, obligatoire et essentielle, doit être complétée.

Une fois le dossier soumis, il est validé par nos services, permettant ainsi aux parents d'accéder à leur espace en ligne.

Pour les inscriptions électorales pour les prochaines élections

Inscription possible toute l'année et si scrutin vous devez vous inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour.

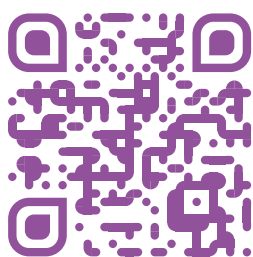
Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.



Accéder à la demande d'inscription en ligne sur les listes électorales

Grâce au téléservice <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

- une déclaration sur l'honneur <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/DeclarationInscriptionEuropeen> précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> de demande d'inscription disponible en mairie.

NOUVEAUTÉ !



L'appli de la commune débarque en août...

Grâce à ce service, retrouvez à portée de main le programme complet de la commune, des notifications en temps réel et toutes les infos utiles pour ne rien manquer des événements.

Affaires sociales



La Banque Alimentaire



« Unis pour aider chacun à se reconstruire » À Saint-Malo de la Lande, l'association Le Point R, créée à l'origine pour les retraités, a mis en place la Banque Alimentaire en 1984. Celle-ci dessert aujourd'hui plusieurs communes : Agon-Coutainville, Blainville-sur-Mer, Gouville-sur-Mer, Gratot, Heuqueville-sur-Sienne, La Vendelée, Saint-Malo-de-la-Lande et Tourville-sur-Sienne.

Il en est de même aujourd'hui : la structure continue d'apporter son soutien alimentaire aux habitants de ce territoire.

En 2024, ce sont 917 personnes qui ont bénéficié des 11 distributions organisées tout au long de l'année sauf en août.

A Agon-Coutainville, depuis 4 ans (2020-2024) le nombre des familles recevant la Banque Alimentaire a doublé (de 9 à 18). Ce sont souvent des familles d'une personne ou d'une personne et un enfant à charge, leurs faibles revenus sont impactés par les augmentations du coût de la vie et celles des énergies !

D'où viennent les denrées distribuées ? C'est une question qui nous est souvent posée ?

Les denrées proviennent de l'Europe, de donateurs, et des collectes organisées deux fois par an au Carrefour Market de Blainville-sur-Mer et à l'U-Express d'Agon-Coutainville. Lors de la dernière collecte en 2025, 1 285 kg ont été récoltés. Merci aux clients et aux responsables des magasins pour leur soutien.

Bien entendu, la Banque Alimentaire ne peut fonctionner sans soutien financier. Les communes mentionnées participent au financement en prenant en charge les frais de transport des denrées, à hauteur de 0,30 € par habitant et, 2.60 euros par bénéficiaire, soit 764,40 euros pour Agon-Coutainville .

Par ailleurs, chaque bénéficiaire contribue à hauteur de 1,10 € par personne pour recevoir son panier.

Un grand merci aux bénévoles qui, chaque mois, participent activement à l'organisation des matinées de distribution, toujours dans une ambiance conviviale !

Si vous pensez pouvoir bénéficier de la Banque Alimentaire, présentez-vous à la mairie pour prendre rendez-vous. Votre demande fera ensuite l'objet d'une étude attentive.

Des nouvelles du service Écoute & Compagnie

Nous avons tout d'abord une pensée émue pour notre collègue bénévole et ami, José, qui nous a quittés récemment.

Sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui a créé cette structure en 2022, Ecoute & Compagnie est un service original d'entraide sociale, à destination des habitants d'Agon-Coutainville, qui regroupe principalement deux activités.

Nous proposons :

- de rompre la solitude des personnes isolées par la proposition et la mise en place de visites individuelles récurrentes à domicile (discussions, sorties, jeux, etc....),
- d'aider les personnes sans moyen de déplacement par la mise en place de transports (sur rendez-vous) avec accompagnement complet (rendez-vous médicaux, administratifs, courses alimentaires, etc....). Les bénéficiaires sont pris en charge à leur domicile, attendus et éventuellement aidés pendant le temps du rendez-vous, puis ramenés à domicile.

Ces services sont gratuits pour les bénéficiaires. Ils répondent à un besoin évident et une demande croissante de solidarité et d'aide, notamment de la part de nos aînés.

D'ailleurs l'ensemble des bénévoles constate à chaque fois, à travers les retours enthousiastes des personnes concernées, tous les bienfaits de ces aides et actions.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles au service de la population d'Agon-Coutainville, appeler Madame Claire Lhomme (Affaires Sociales) à la Mairie (02 33 47 28 06).



Cantine scolaire

La commune a mis en place la restauration scolaire en liaison chaude depuis 10 ans avec la maison de retraite d'Agon-Coutainville. Un service apprécié qui permet à nos élèves de bénéficier chaque jour de repas équilibrés, variés et préparés dans le respect des normes sanitaires.

Grâce à la liaison chaude, les plats sont confectionnés le jour même puis livrés et servis à température, préservant ainsi la qualité gustative et nutritionnelle des aliments. Ce mode de fonctionnement permet également d'offrir aux enfants des repas complets, adaptés aux saisons et de limiter le gaspillage.

Chaque trimestre, les menus proposés sont validés par un groupe de travail, composé d'élus et de personnel de la restauration qui veillent à l'équilibre alimentaire, à la diversité des plats, aux goûts des enfants et à l'introduction régulière de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique.

Soucieux de garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous, la commune a mis en place le tarif solidaire à 1 €, accessible sous conditions de ressources. Ce dispositif permet à toutes les familles, quels que soient leurs revenus de bénéficier d'un repas complet pour leurs enfants, sans compromettre la qualité du service.

La municipalité remercie chaleureusement le personnel de la maison de retraite et de la restauration scolaire pour leur engagement quotidien, ainsi que les familles pour leur confiance renouvelée.

La restauration scolaire est bien plus qu'un service : c'est un véritable temps d'apprentissage, de découverte et de partage.

Économie locale



Bienvenue aux nouveaux commerçants de notre commune !

Monsieur le Maire et les membres de la commission « Économie locale » ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux commerçants lors d'un moment convivial au restaurant « Le Manchot ».

La municipalité vous souhaite la bienvenue et se réjouit de votre installation. Votre savoir-faire enrichira la vie économique et sociale de notre commune.

Nous vous souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle aventure entrepreneuriale !
Soyez les bienvenus à Agon-Coutainville, naturellement.

Chloé AMESLON : Anordie Création

Armelle COCHINAIRE : La Boîte à croquis

Carole et Léo de MONDÉSIR : Poissonnerie U Express

Maïtena DUMAINE : Avocate

Émilie FEUILLET : Pro Net 50

Aude HULMER : La Plancha

Laure LAISNEY : Thérapeute

Michel LEBEURRIER : Le Manchot

Michel LECONTE : Friandise

Nicolas MUNOS : « Le Slow »

Tangi le GRÉGAM : PSM Automobiles

Marina et Christophe LESOUEF : Camping les Mouettes

Mario PÉRIER : Mario Bros Nettoyage

Baptiste RÉAUX : Transport de la Pointe



Des médailles pour nos professionnels !

EARL Duboscq décroche la Médaille d'Or !

L'entreprise EARL Duboscq a remporté la médaille d'or pour ses huîtres creuses spéciales de Normandie, commercialisées sous le nom « La Belle de la Pointe d'Agon ».

Cette distinction vient récompenser le travail rigoureux et le savoir-faire de cette entreprise locale, implantée sur notre littoral depuis plusieurs années. Les huîtres primées se distinguent par leur qualité gustative, leur régularité et leur fraîcheur.



Captain James remporte l'Argent avec sa bière blonde !

Une belle reconnaissance pour cette brasserie artisanale normande. Ce prix met en lumière l'engagement constant d'Anaïs et Pierre pour proposer des bières de qualité, élaborées avec soin, passion et savoir-faire.

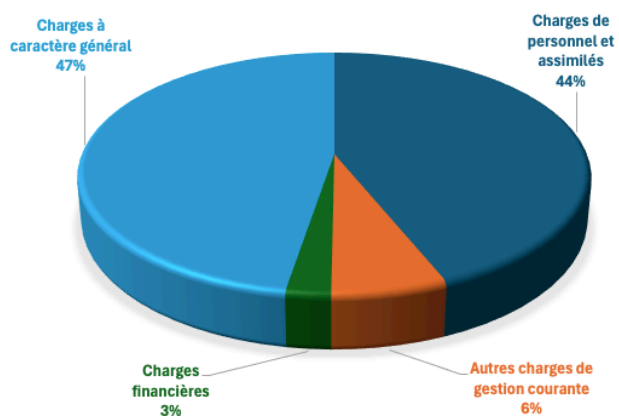
À travers des recettes authentiques et des méthodes de fabrication maîtrisées, la brasserie contribue à valoriser les produits locaux.



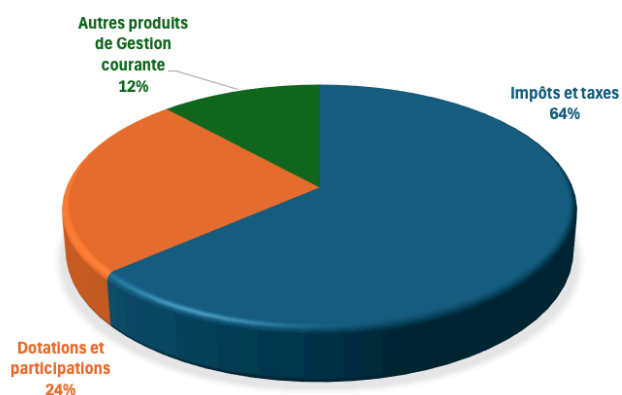
Félicitations à David et Guillaume Duboscq et Captain James, ainsi qu'à l'ensemble de nos commerçants et artisans qui, par leur travail quotidien, font vivre notre territoire avec dynamisme et fierté.

Budget communal

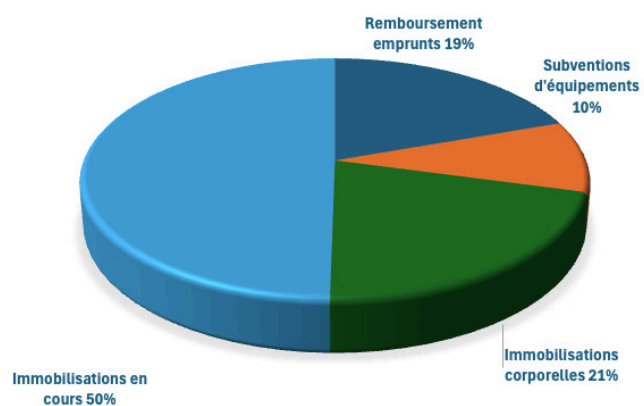
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



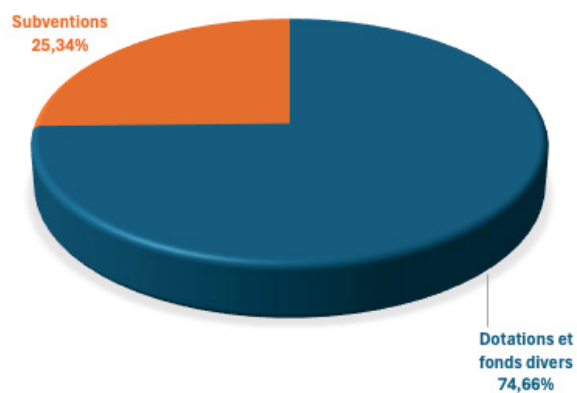
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES INVESTISSEMENT



DÉPENSES RÉELLES INVESTISSEMENT



Vie associative



Focus sur 8 associations !

La richesse associative de Coutainville s'illustre à travers des clubs dynamiques, intergénérationnels et passionnés, rassemblés autour de valeurs communes : convivialité, partage, engagement et passion du sport.

Rugby Club du Pays de Coutances (RCPC)

Devise : RC-PC !!

Ambiance conviviale, 155 licenciés de 3 à 70 ans. Moment préféré : l'élection de la bûche et de la mouette du match ! Fait marquant : les séniors sont devenus Champions de Normandie promotion.

Tennis Club de Coutainville – Le Chardon Bleu

Devise : Qui s'y frotte s'y pique

Plus de 700 membres, dont 289 licenciés FFT. Moment fort : la remise d'un rameur par Roger Lebranchu, olympien de 1948 et porteur de la flamme en 2024. Ambiance : amitié, convivialité et partage.

Association De La Tête Aux Pieds

Devise : Rentre ta taille

Environ 70 membres de 27 à 82 ans. Activités bien-être face à la mer, entre Pilates, cardio training... et bain revigorant post-séance !

Tactics50 (Self-défense / Krav Maga)

Devise : Mieux vaut être jugé par 12 que porté par 6

Club confidentiel mais efficace (10 membres de 16 à 58 ans). Entraînements techniques et mission solidaire : secours apporté à une personne dans la commune.

Les 50 Mille Pattes (Randonnée)

Devise : Lien social, convivialité

Club de marche pour les 54-84 ans. Ambiance simple et chaleureuse : « la marche, c'est le pied ! » – 40 adhérents.

Association de Gymnastique Volontaire – Les Optimistes

Devise : Ensemble en forme

158 adhérents de 25 à 90 ans. Chaque séance est un moment agréable, ambiance conviviale garantie. Nouveau : labellisé Club Sport Santé !

Golf de Coutainville

Devise : Partageons notre passion

807 licenciés de 6 à 93 ans. Moment festif : les 100 ans du club ! Ambiance : sportive, familiale, conviviale. Lieu d'exception au cœur de la nature.

À Cheval en Pays de Coutances

Devise : Le plaisir d'être ensemble pour animer notre territoire

Organisation d'événements comme le Ride & Bike, où se rencontrent toutes les générations. Environ 300 participants par épreuve, de 6 à 92 ans.

La parole des élus

Majorité municipale

Des projets concrets pour la fin du mandat pour notre commune

Alors que notre mandat touche à sa fin, nous poursuivons avec la même détermination les engagements pris en début de mandat. Plusieurs projets structurants voient aujourd'hui leur aboutissement ou sont en passe de l'être. Tous ont pour but d'améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité, favoriser le lien social et préparer l'avenir de notre commune.

Culture : La culture et les animations jouent un rôle fondamental dans le lien social, et leur développement reste une priorité, en partenariat avec les associations.

Aménagements : Le Passous, un projet en cours qui marquera une étape importante pour revitaliser ce quartier. Espaces publics rénovés, stationnements repensés, redonnent au secteur une nouvelle attractivité.

La Charrière de la Haule fera l'objet d'une réhabilitation jusqu'à la charrière du commerce sans oublier la rue du Roi Jacques et autres.

Point sur les jardins familiaux : un projet vivant et évolutif

Nés d'un besoin croissant de nature, de lien social et de retour à l'essentiel, les jardins familiaux d'Agon-Coutainville, porteurs d'un projet ambitieux, entrent aujourd'hui dans une

phase de maturité, contribuant pleinement au renforcement de l'identité environnementale de la commune.

Mobilité et circulation douce :

Faciliter les déplacements au sein de la commune reste un enjeu majeur. Des aménagements favorisant les circulations douces sont à l'étude, dans un souci de sécurité, d'accessibilité...

Un nouveau bâtiment pour la Police Municipale :

La Police Municipale intégrera en 2026 de nouveaux locaux près de la mairie.

En conclusion, ces projets incarnent notre volonté d'agir de manière utile et durable.

Parole de CAP 2020-2026

Regard sur la fin de mandat : continuons à construire l'avenir ensemble

À quelques mois des prochaines élections municipales, CAP 2020 / 2026 souhaite remercier les habitantes et habitants d'Agon Coutainville pour leur écoute, leurs remarques et leurs encouragements tout au long de ce mandat. Durant ces 5 années, nous avons porté une parole différente, vigilante et constructive. Face aux décisions prises par la majorité, nous avons toujours défendu

l'intérêt général, la transparence, et une vision de notre commune fondée sur la proximité, l'équité et l'anticipation des défis à venir. Nous avons alerté sur certains choix budgétaires, regretté le manque de concertation sur des projets structurants, mais aussi salué les avancées lorsqu'elles allaient dans le bon sens. Être dans la minorité ne signifie pas être dans l'opposition systématique : c'est exercer un regard critique mais constructif sur les décisions prises, c'est aussi porter des

propositions, poser les bonnes questions et rappeler l'importance de la concertation et de la transparence dans la gestion communale. Dans les mois qui viennent, nous continuerons à vous écouter, à vous rencontrer, à faire entendre votre voix. Ce lien direct avec vous est au cœur de notre engagement.

Bel été à tous ! Qu'il soit riche de moments partagés et dynamique en animations pour Agon Coutainville !

À très bientôt sur le terrain !

Pour vous, avec vous, pour Agon-Coutainville

A quelques mois d'une échéance importante pour l'avenir de notre commune, quel bilan dresser du mandat qui s'achève ?

Ensemble vers l'avenir !

Le slogan se voulait prometteur.

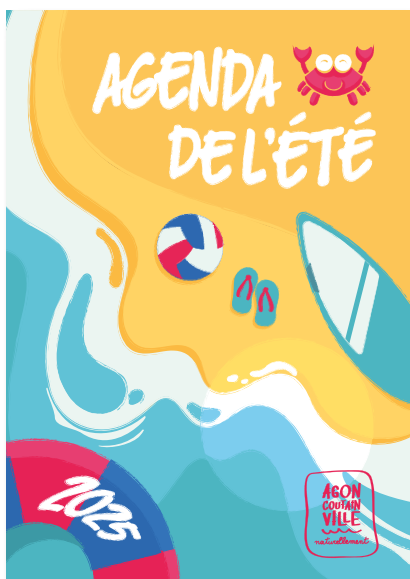
Pourtant à l'heure du bilan, force est de constater que la majorité municipale, toujours en peine de définir sa véritable ligne directrice, laisse un tableau d'une terne monochromie bien éloignée des couleurs éclatantes de ses tracts électoraux. Démissions en cascade, projets emblématiques abandonnés,

décisions décousues souvent prises dans la précipitation ou l'approximation, absence de concertation, de dialogue et de transparence. Autant de manquements qui ont freiné l'élan dont notre commune aurait eu besoin. Dans ce contexte difficile, j'ai choisi de défendre vos intérêts en refusant de cautionner des choix budgétaires pour financer des actions peu structurantes pour la commune et largement déconnectées des attentes exprimées par nos concitoyens. Plus largement, l'opposition municipale a toujours été vigilante et

constructive. Son engagement constant animé par sa seule volonté de servir l'intérêt général a démontré qu'une autre voie était possible. Il est temps désormais de tourner la page, de sortir notre commune de la léthargie dans laquelle elle est aujourd'hui confinée et de lui redonner le souffle qu'elle mérite. Les défis à venir ne pourront être relevés qu'autour d'un projet ambitieux, cohérent et innovant, fondé sur l'écoute, le dialogue et l'implication de tous les acteurs de la vie locale.

Bel été à toutes et à tous.

Nos publications municipales



L'agenda de l'été ainsi que le guide pratique
sont disponibles en mairie ou à l'Office de Tourisme.

Mentions légales

Éditeur :

Mairie d'Agon-Coutainville
Avenue Louis Périer

50230 Agon-Coutainville

Téléphone : 0233470756

Email : mairie@agoncoutainville.fr

Directeur de la publication :

Christian Dutertre, Maire d'Agon-Coutainville

Responsable de la rédaction :

Pierrette Bessin, 1ère adjointe à la Culture,
Animation et Communication

Conception et réalisation :

Mairie d'Agon-Coutainville – Service
communication

Imprimeur :

IMC Coutances

Crédits rédaction :

Stéphane Rouen, Yves Lescaroux, Joël Maline-
Debroise, Michel Lajoye, Pierrette Bessin,
Delphine Lebreton, Jocelyne Hennequin, Michel
Pfeiffer, Hubert Guillotte, Jean Lemesle.

Crédits photos :

Mairie Agon-Coutainville, Guy Lebreton,
elements.envato.com

Propriété intellectuelle :

Les textes, images et graphiques contenus
dans ce bulletin sont protégés par le droit
d'auteur. Toute reproduction ou utilisation
sans autorisation est interdite.

Données personnelles :

Conformément au RGPD, les informations personnelles recueillies ne sont utilisées que pour
les besoins du bulletin municipal. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de
suppression en contactant la mairie.

Hébergement :

www.agoncoutainville.fr

COUTAINVILLE EN FÊTE

5^È
ÉDITION



DU 07 JUILLET
AU 24 AOÛT
2025

GENEZIO ● YORSSY

STEPHANE ● TOM FRAGER

RAGTIME BANJOLINE ● RADIO BYZANCE

CHE STIVEN CIGALLE ● CHE MABOULS DISTORSION ● BASSTONG

FANFARE MENACE D'ÉCLAIRCIE ● COUTAINVILLE LA BELLE ÉPOQUE

GUINGUETTE DE L'ÉTÉ ● JOURNÉE DES GAMERS ● FEUX D'ARTIFICE ● ANIMATIONS ● SPORTS

AGONCOUTAINVILLE.FR

((()))
tendanceOUEST
PRESSÉ RADIO WEB



CASINO
COUTAINVILLE

RE.NAR